

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-sept, le 15 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Roland DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Josette BESSE, Claude BRUCKERT, Anissa BRIKH, Denis BANDELIER, Jacques DEAS, Patrice DUMORTIER, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Pierre OSER, Jean RACINE, Bernard TENAILLON.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Josette BESSE à Christine DEL PIE, Sophie GUYON à Jean LOCATELLI, Marie Lise LHOMET à Frederic ROUSSE, Bernard LIAIS à Jean-Claude TOURNIER, Didier MATHIEU à Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON à Jacques BOUQUENEUR.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 8 juin	Le 8 juin	En exercice	41
		Présents	26
		Votants	33

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Jean Louis HOTTLET est désigné.

### **2017-04-05 Budget Pôle touristique rural de Brebotte-Budget primitif 2017**

*Rapporteur : Christian RAYOT*

### **Les grandes lignes du BP 2017 – Pôle Touristique Rural**

La première année du Budget annexe « Pôle Touristique Rural de Brebotte » peut être définie comme un budget de transition.

En effet, le site ne sera effectivement opérationnel qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2018, et les participations des locataires se définiront seulement à compter de cette date.

Par contre l'intégralité des travaux sera réalisé en 2017.

Tout le budget est défini en valeur Hors Taxes. (H.T.)

Les dépenses de fonctionnement seront principalement une assurance responsabilité civile, des impôts locaux, la première trimestrialité d'un emprunt (337 200 €) estimée à 1 800 € en intérêts et un virement à la section de fonctionnement couvrant l'emprunt en capital estimé à 4 215 € pour un trimestre.

Les recettes de fonctionnement issues du bail commercial avec la SARL « la bicyclette Verte » ne seront effectives qu'à compter de 2018. Il conviendra d'envisager une avance du Budget Général de 8 513 €.

### Dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 8 513 €

La section d'investissement couvre une prévision beaucoup plus conséquente puisqu'elle intègre les dépenses travaux du projet.

Dans le cadre des dépenses d'investissement et suite à la convention entre la CCST et la SPL Sud Immobilier pour la construction du PTR, les dépenses travaux du budget annexe seront dans le cadre d'avance à la SPL. (article 238 des D.I.)

Ainsi, 486 000 € sont prévus en avance directe à la SPL depuis le Budget annexe.

Vu la nécessaire urgence, les travaux de démolition et d'études ayant déjà commencé, la CCST a déjà procédé à une première avance de 71 000 € à la SPL. Il conviendra de rembourser le budget général de cette charge.

Il convient également de provisionner les 33 400 € de rémunération de la SPL ainsi que le remboursement du capital de l'emprunt contracté (seulement sur le 4ème trimestre 2017).

Les recettes d'investissement se composent elles de l'ensemble des subventions attendues (100 000 € de la DETR, 100 000 € du CADD et 52 700 € du CD 90) le virement de la section de fonctionnement couvrant le remboursement du capital de l'emprunt (4 215 €) et le tout complété par un emprunt de 337 700 €.

### Dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à 594 615 €

#### Détail des principaux axes

Le Budget Primitif est voté par chapitre selon la réglementation de la M14 pour un Établissement Public de Coopération Intercommunale comprenant des communes de plus de 3500 habitants.

	Recettes	Dépenses	Solde
Fonctionnement	8 513 €	8 513 €	0.00 €
Investissement	594 615 €	594 615 €	0.00 €
Résultat général de l'exercice			0.00 €

**Le Conseil communautaire après en avoir débattu à 32 voix pour et un contre des membres présents, décide :**

- **d'adopter le budget primitif de l'exercice 2017 de l'opération « Pôle Touristique Rural », café du Canal de Brebotte.**

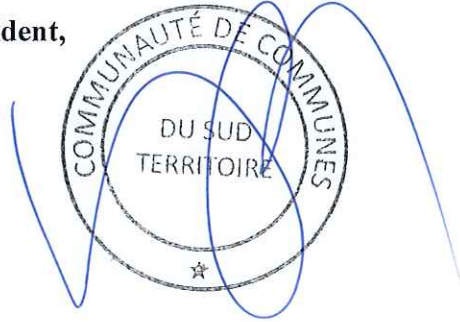
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

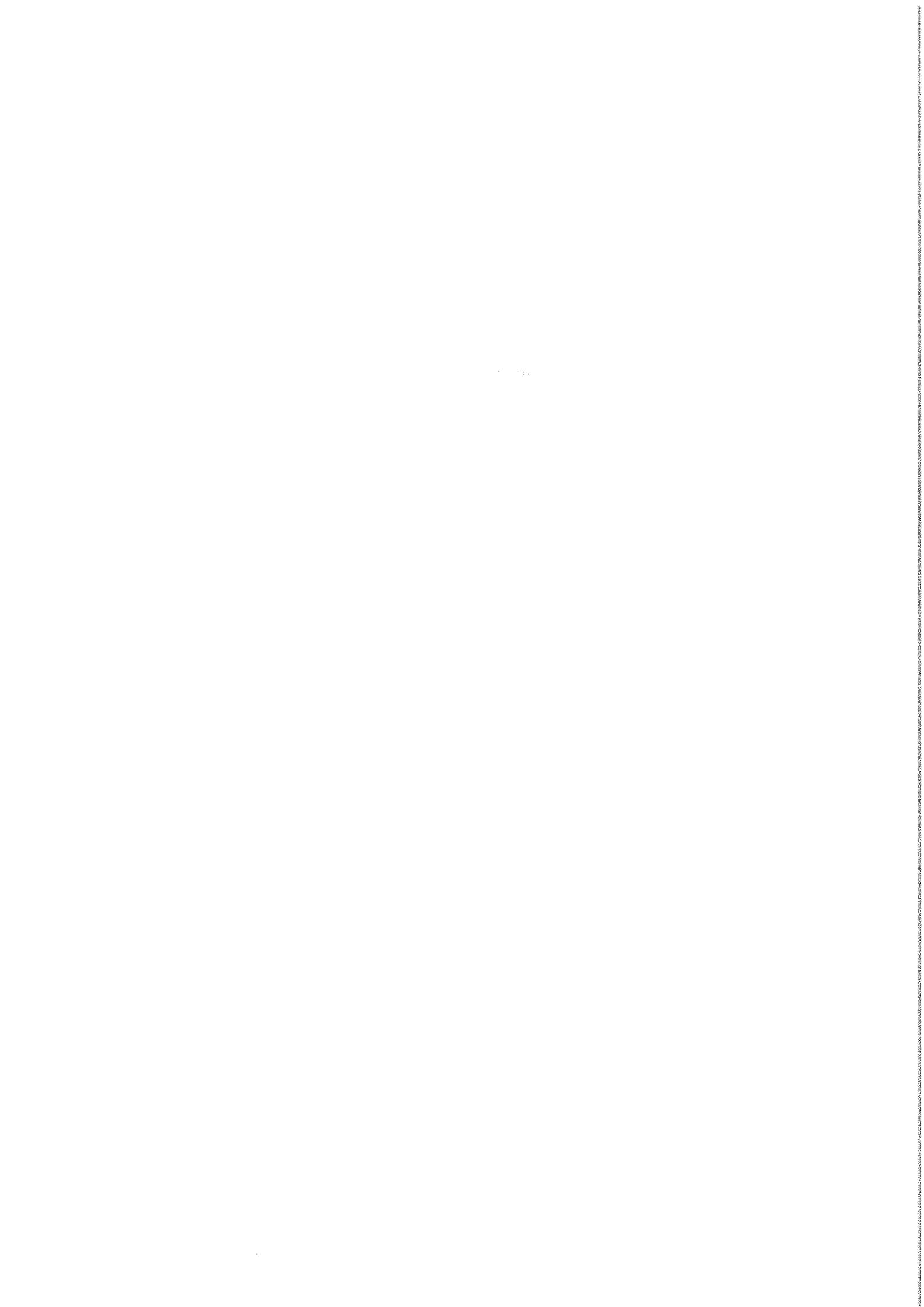
**Et publication ou notification le 21 JUIN 2017**

Le Président,



**Le Président,**





Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Reçu en préfecture le 21/06/2017

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Pôle touristique Brebotte (60002)

BP 2017

ID : 090-249000241-20170615-2017\_04\_05-BF

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

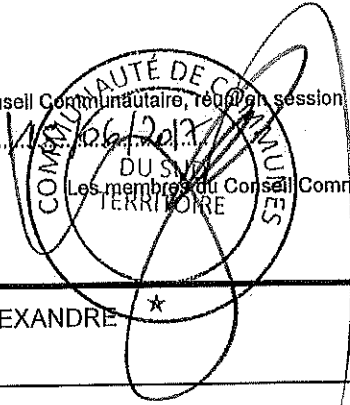
D2

Présenté par le Président,  
A Delle-Cedex, le 15/06/2017  
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 44  
Nombre de membres présents : 26  
Nombre de suffrages exprimés : 23  
VOTES : Pour : 32  
          Contre : 1  
          Abstention : 0

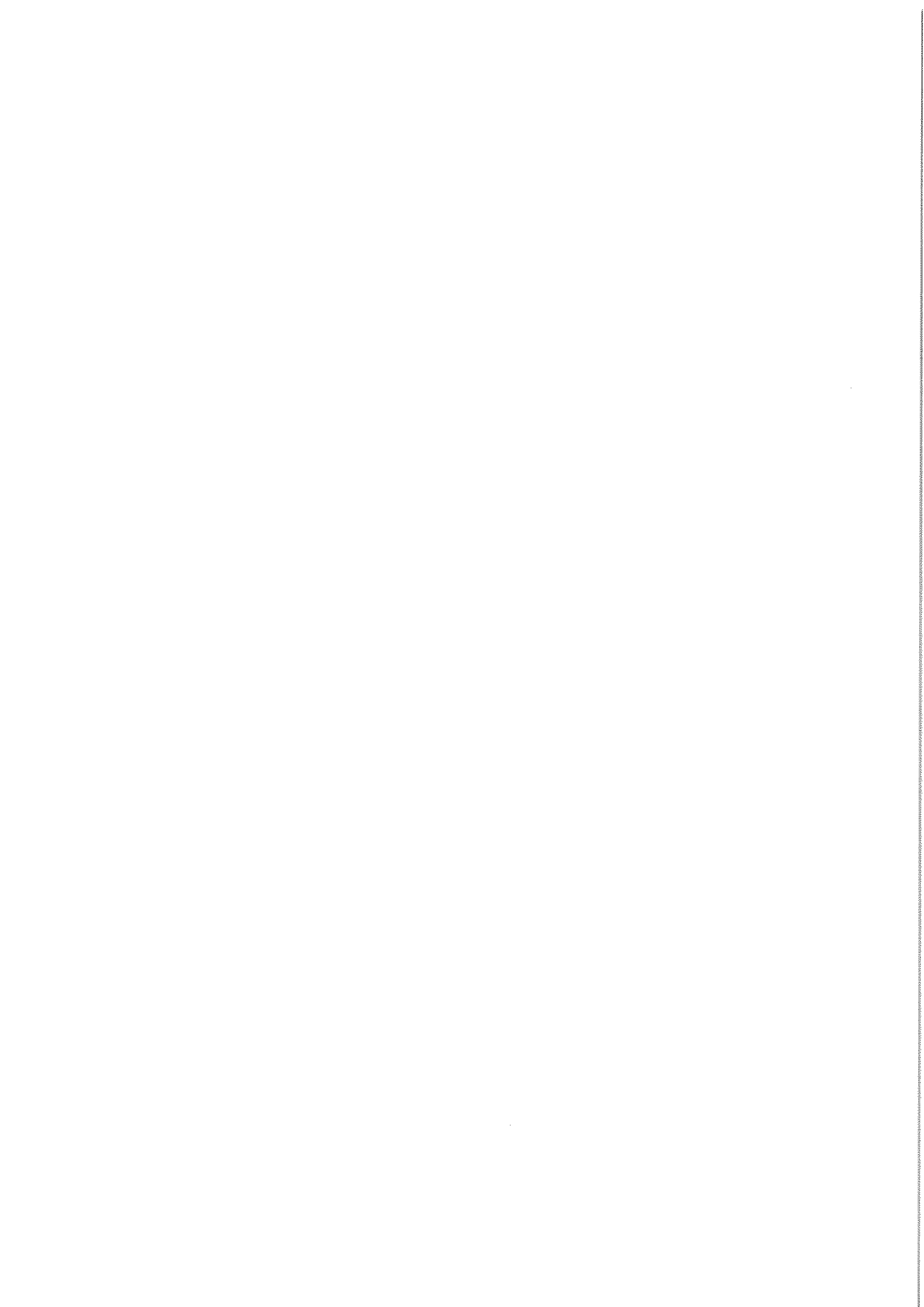
Délibéré par le Conseil Communautaire, régulier, session Ordinaire.

A Delle-Cedex, le 15/06/2017  
Les membres du Conseil Communautaire,



Date de convocation : 8/06/2017

Jacques ALEXANDRE *	
Emmanuelle MARLIN	
Denis BANDELIER	
Martine BENJAMAA	
Josette BESSE	
Jacques BOUQUENEUR	
Jean-Claude BOUROUH	
Anissa BRICK	
Laurent BROCHET	
Claude BRUCKERT	
Roland DAMOTTE	
Jacques DEAS	
Christine DEL PIE	



Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Recu en préfecture le 21/06/2017

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Pôle touristique Bretonne (60002)

BP 2017


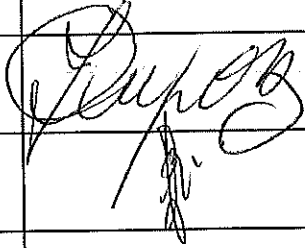

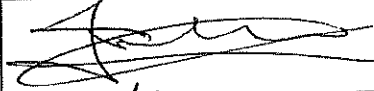
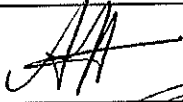
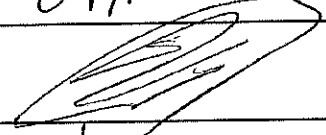
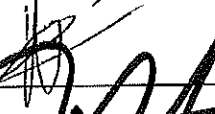
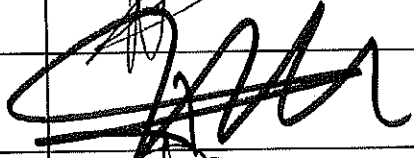
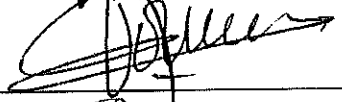
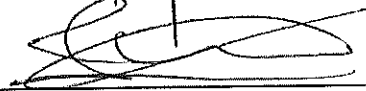
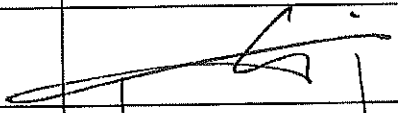

ID : 000 240000344 20170616 2017\_04\_05-BF

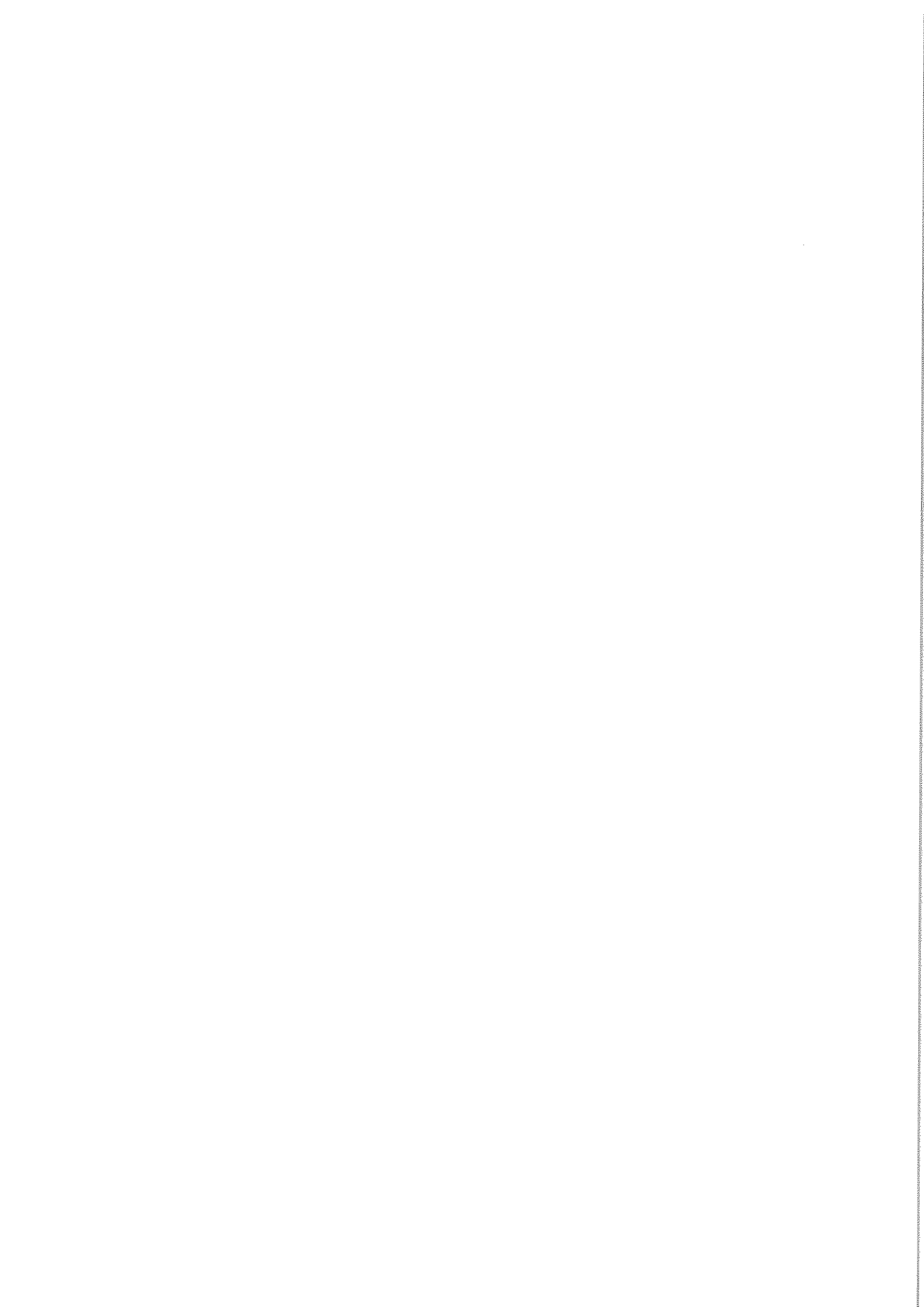
IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Monique DINET	
Patrice DUMORTIER	
Jean-Jacques DUPRÉZ	
Gérard FESSELET	
Joseph FLEURY	
Daniel FRERY	
Sophie GUYON	
André HELLE	
Jean-Louis HOTTLET	
Fatima KHELIFI	
Marie-Lise LHOMET	
Bernard LIAIS	
Jean LOCATELLI	
Thierry MARCJAN	
Didier MATHIEU	
Robert NATALE	
Pierre OSER	





Envoyé en préfecture le 21/06/2017

Recu en préfecture le 21/06/2017

Communauté de Communes du Sud Territoire - 90 - Pôle touristique Brebotta(60002)

BP 2017

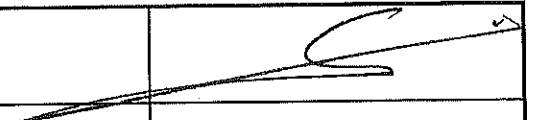
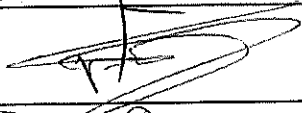
ID : 090 249000241 20170615 2017\_04\_05-BF

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Cédric PERRIN	
Jean RACINE	
Frédéric ROUSSE	
Roger SCHERRER	
Claude SCHWANDER	
Bernard TENAILLON	
Jean-Claude TOURNIER	
Dominique TRELA	
Pierre VALLAT	
Bernard VIATTE	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ..... et de la publication le .....

A Delle-Cedex

15/06/2017

